

Étape du SAGE : Phase 2 de l'état des lieux du SAGE Bassin Houiller

Participants : les membres de la CLE et les personnes associées

Date : 10 juin 2010

Lieu : salle polyvalente de GUERTING

PARTICIPANTS

Simone HAMANN, Présidente de la CLE
Emilie LEBOEUF, animatrice SAGE - CG 57
Stéphane ATTALIN, Atelier des territoires
Yves BABOT, ANTEA
Claire DUPREZ, ACTéon
François GROUX, SOGREAH
Alain TALBOT, ANTEA
Gaston ADIER, Syndicat des Eaux Usées de la Vallée de Lauterbach
Michel BACH, Energis Saint-Avold
Denis CISEL, Syndicat Intercommunal des Eaux de Seingbouse
André DUPPRE, Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst
Jean-Jacques GRIMMER, Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn
Edouard MAIWURM, Communauté de Communes du Warndt
Raymond MAREK, Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten
Florent HAYOTTE, CG 57
Francine PICH, SEBVF
Bernard PREVOT, CAF
Stéphane ROEMER, SEBVF
Olivier BERTRAND, Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle
Nicole HOERNER, UFC Que Choisir
Michel KASPAR, ADELP
Fabrice ORDENER, GECNAL du Warndt
Jean-François TONNELIER, Chambre des Métiers et d'Artisanat de Moselle
Julien BACARI, DDASS
Jean BAUDET, DDT
Vincent BURGUN, ONEMA
Agnès COURTY, DREAL
Julie KUBIAK, DREAL
Claire ŒIL DE SALEYS, AERM
Emilio RODRIGUEZ, AERM
Régis STENGER, EPFL
Alfred ALLARD, SNET - Centrale Emile HUCHET
Guillemette COURTIER, TPF
Germain GRANDJEAN, SNET - Centrale Emile HUCHET
Michel LOHIER, TPF
Patrice SUMANN, SEE
Bertrand WESOLEK, COKES DE CARLING

ORDRE DU JOUR

Les principaux objectifs de la réunion de la Commission Locale de l'Eau se résument comme suit :

1. discuter des rapports « scénario tendanciel » et « enjeux / diagnostic » produits par le Groupement de bureaux d'études,
2. échanger sur la démarche proposée par le Groupement pour le développement et l'évaluation des scénarios contrastés, dernière composante de la Phase 3 du marché.

Au préalable ont été évoqués les points suivants :

- approbation du procès-verbal de la réunion précédente.
- réunion avec nos partenaires allemands tenue le 11 mai à Forbach,
- réunion des maires du bassin versant de la Bisten le 31 mai à la mairie de Bisten-en-Lorraine, avec le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et l'ONEMA.

Cette réunion avait pour objectif d'analyser la faisabilité d'un projet d'étude préalable à la renaturation de la Bisten et à la lutte contre les inondations de ce cours d'eau.

Les élus présents ont accueillis favorablement ce projet. Une prochaine réunion est prévue en septembre où seront présentés un cahier des charges, accompagné d'une estimation du coût de cette étude. Une clé de répartition précisant la part incombant à chaque commune (probablement au prorata de la surface de chacune d'entre elles et/ou de son linéaire de cours d'eau) sera alors proposée. Il s'agira aussi de définir qui portera cette étude (une commune, les autres communes...).

1. Présentation des la phase 2 : scénario tendanciel et enjeux / diagnostic

Après présentation des résultats (powerpoint consultable sur le site Internet) de la phase 2 par Yves Babot (ANTEA), certains points particuliers sont évoqués :

- Intervention de Jean Baudet (DDT) précisant l'élaboration d'un Plan d'actions territorial comprenant notamment la planification des actions projetées en 2010 : actions de restauration de la Rosselle et de la Bisten, opération de dépollution autour de la plateforme de Carling, programme d'assainissement de certaines communes (à actualiser), la gestion de l'étalement urbain étant aussi un point clef à examiner au niveau du Bassin Houiller. L'objectif est d'affiner ce plan d'actions devant être établi sur trois ans (2010-12).
- Échange entre Michel Kaspar (ADELP) et d'autres membres de la CLE évoquant le rôle des forages exploités au droit de la plateforme de Carling et leur qualité (présence de benzène sur certains d'entre eux).
- Suite à ces échanges, Agnès Courty (DREAL) rappelle que ces forages sont destinés à répondre aux besoins industriels de la plateforme (exploitation assurée notamment par la Société des Eaux de l'Est, principal préleveur industriel de ce secteur).

Dès lors, ces ouvrages n'ont pas à répondre à des normes de qualité. Le rôle de ces ouvrages et de leur statut est examiné par l'Administration, en accord avec les principaux acteurs économiques de ce secteur (exploitants et industriels), certaines actions étant dès à présent à l'étude. Ce point est confirmé par Michel Lohier et Guillemette Courtier (TPF).

- Il est rappelé par l'animatrice du SAGE (Emilie Leboeuf) que certaines remarques provenant de l'ONEMA (Vincent Burgun), de la DREAL Après-mines (Maxime Hirsch) et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Juan Emilio Rodriguez et Claire Œil de Saleys) sont dès à présent intégrées dans la version définitive des rapports présentés.
- Le rôle du Merle (considéré dans le SDAGE comme étant une Masse d'Eau Fortement modifiée), affluent de la Rosselle, est ici longuement évoqué, sa qualité étant affectée par le rejet de la station finale de la plateforme de Carling. Il est rappelé que ce rejet est conforme aux arrêtés préfectoraux et ministériels en vigueur et aux Meilleures Techniques Disponibles.
- Une question est posée concernant certains ouvrages hydrauliques (seuils, barrages) appartenant de par le passé à CDF.

2. Présentation des la phase 3 : élaboration de scénarios contrastés

La phase 3 est présentée par Claire Duprez (ACTéon). Chaque scénario sera défini par un niveau d'objectif et des moyens d'actions (solutions) à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif et répondre aux enjeux de la gestion de l'eau du Bassin Houiller.

L'élaboration de scénarios contrastés et l'analyse de leurs impacts attendus permettra d'éclairer la CLE dans le choix de sa stratégie, dernière étape avant l'écriture des documents (PAGD et règlement) et la mise en œuvre du SAGE.

L'élaboration des scénarios contrastés consiste donc à :

- Étape 1 - Définir des objectifs ou niveaux d'ambition pour chaque enjeu de gestion des ressources en eau.
- Étape 2 - Identifier des actions possibles/potentielles qui permettraient d'améliorer la situation actuelle et de tendre vers ces objectifs.
- Étape 3 - Définir les scénarios (combinaisons d'actions potentielles) qui permettront d'atteindre les objectifs ou différents niveaux d'ambitions proposés.
- Étape 4 – Évaluer les coûts et impacts des différents scénarios, et ainsi informer la CLE des implications attendues de chacun des scénarios.
- Étape 5 – Synthèse des résultats préliminaires.

Lors de cette présentation (powerpoint consultable sur le site Internet), une fiche d'action type est montrée à la CLE. A cette occasion, il est indiqué qu'une fiche d'action sur le Lauterbach sera présentée.

A une question posée, il est précisé qu'une analyse complète coûts-bénéfices (de la stratégie choisie) ne fait pas partie de la prestation demandée par le Conseil Général.

Jean Baudet (DDT) souligne l'importance d'appliquer le SDAGE d'une manière précise, un certain consensus se dégageant pour une mutualisation des services de gestion de l'eau, notamment pour accélérer la mise en place d'actions pouvant conduire à une réduction du prix de l'eau.

Juan Emilio Rodriguez (AERM) rappelle la nécessité d'envisager certaines actions au niveau central, via les députés du secteur d'étude, les crédits alloués par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau étant insuffisants.

3. Suite du SAGE

Au vu des remarques formulées, Simone Hamann, Présidente de la CLE, propose de repousser le délai de validation des rapports au mardi 22 juin 2010, afin de permettre aux différents membres de la CLE de formuler toutes observations éventuelles.

Le Groupement de bureaux d'études aura à charge d'intégrer ces remarques et de transmettre une version définitive des rapports de phase 2 à l'animatrice du SAGE.

Les pièces citées dans le compte-rendu sont téléchargeables sur le site du SAGE www.sage-bassinhouiller.fr